



FINANCES

Les sections nationales des CIP sont soutenues financièrement par les cotisations des membres et de leurs clubs ainsi que par les districts dont un membre est président d'un CIP.

La coordination nationale est financée par tous les districts de la zone et le conseil exécutif par les coordinations nationales.



En savoir plus sur les CIP
www.rotary-cip-france.org

DEVENEZ MEMBRE D'UN CIP

En prenant contact avec le président de la section française.

En créant un nouveau CIP

Les coordonnées sont disponibles dans l'annuaire des Rotary clubs francophones ou sur le site de la Coordination Nationale.

www.rotary-cip-france.org
Facebook Rotary CIP France



Rotary

Comités Inter-Pays
Coordination Nationale
Zone 11

CIP



Comités Inter Pays



Rotary

Comités Inter-Pays
Coordination Nationale
Zone 11



Comités Inter-Pays
Coordination Nationale
Zone 11

CONSTRUIRE LA PAIX ET FAVORISER L'ENTENTE MONDIALE

Depuis 1950, les Comités Inter-Pays se sont développés après la création du 1er CIP France-Allemagne afin de promouvoir la paix et le compréhension entre les peuples.

Les CIP agissent comme force d'appui du Rotary International et de la Fondation Rotary pour promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques.

40 CIP en FRANCE

Algérie, Jordanie,
Allemagne, Liban,
Argentine, Madagascar,
Arménie, Maroc,
Australie, Mauritanie,
Belgique, Mexique, Pérou,
République du Congo, Pologne,
Bénin, Portugal,
Bulgarie, Russie,
Burkina-Faso, Sénégal,
Cameroun, Serbie-Monténégro,
Canada, Suède,
Chine, Suisse-Liechtenstein,
Chypre, Tchad,
Congo Brazzaville, Thaïlande, Togo,
Côte d'Ivoire, Tunisie,
Egypte, Turquie,
Espagne-Andorre, Ukraine,
Israël, USA,
Italie,

En cours de constitution : Autriche, Afrique du Sud, Biélorussie, Niger, Taiwan.



ORGANISATION

La Coordination Nationale regroupe les sections françaises des CIP et les Districts de la zone 11 du Rotary International. Elle coordonne l'ensemble des activités des CIP et les aide dans leur promotion. Le Coordinateur National est élu pour 3 ans par les gouverneurs (DG, DGE, IPDG) et les présidents des sections nationales des CIP.

Le Conseil Exécutif assure la supervision de toutes les coordinations nationales et développe la renaissance du mouvement.

Les fondateurs d'un futur CIP, entre 2 ou plusieurs pays, créent chacun dans leur pays respectif, leur propre section rattachée à un district après accord du Gouverneur du District et du Coordinateur national. Les 2 sections constituent le Comité Inter Pays et scellent cette création par une charte. Chaque section comprend des rotariens, des clubs et des districts fondateurs.

Les 2 sections sont autonomes et se réunissent 1 fois par an, en assemblée générale, alternativement dans l'un ou l'autre pays.

Le mandat de chacun des présidents est de 3 ans, éventuellement renouvelable.

Extrait du CODE OF POLICIES 37.030.

MISSIONS

Les Comités Inter-Pays réunissent des rotariens, des conjoints de rotariens et des rotariens plus particulièrement intéressés par les relations entre deux pays.

Les CIP sont à la disposition des clubs et des districts pour aider les rotariens à :

- découvrir la dimension internationale du Rotary,
- créer des nouveaux clubs ou des clubs contacts,
- créer des clubs contacts,
- participer aux actions, subventionnées par la Fondation Rotary, pour la Paix et la résolution des conflits.
- Soutenir les droits humains.
- faciliter les échanges amicaux entre les pays.

